



PROFESSEURS CERTIFIÉS

le SNALC revendique

Suppression
du CAPES ?
C'est non.

Travail, toujours plus !
Traitement, toujours le
même ?

Inclusion : quand
viendront
les moyens ?

Le travail,
c'est d'abord
la santé

Autoritarisme du chef d'établissement,
empiètement des parents d'élève,
bienveillance à tous crins : c'est trop !

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 1^{er} au 8 décembre 2022

snalc

de l'école au supérieur



POUR LES CERTIFIÉS

le SNALC revendique

Suppression du CAPES ? C'est non.

Les certifiés constituent le corps enseignant numériquement le plus important de l'éducation nationale. Sans eux, elle ne pourrait fonctionner. Le SNALC défend le statut du professeur certifié, dont la compétence disciplinaire est validée par un concours national exigeant. Le SNALC refuse la bivalence.

Le SNALC refuse l'immixtion de toute forme d'idéologie dans le contenu des concours et des formations.

La reconnaissance des professeurs certifiés et bi-admissibles passe par une rémunération à la hauteur des études menées.

Travail, toujours plus ! Traitement, toujours le même ? C'est non.

Toute réunion qui viendrait s'ajouter à celles inscrites dans les missions et obligations réglementaires de service des enseignants du second degré stipulées par les décrets 2014 -940 et 941 du 20 août 2014 doit être payée en HSE. Le nombre de conseils de classe auxquels doivent assister les enseignants qui, par nécessité de service, exercent dans beaucoup de classes doit être limité.

La mission de professeur principal doit être profondément revue, reposer sur un réel volontariat et ne pas servir à suppléer les carences de l'institution : manque de Psy-EN, de CPE, de personnels administratifs.

Inclusion sans moyens ? C'est non.

Le SNALC revendique

- L'allègement des effectifs de classe là où il y a des élèves relevant de l'inclusion
- La nomination d'un professeur référent par niveau chargé d'aider ses collègues ayant des élèves en situation d'inclusion et d'AESH en nombre suffisant.

Le travail, c'est d'abord la santé

La crise du COVID a rendu encore plus préoccupante l'absence de médecine du travail et de prévention pour les professeurs. Pour le SNALC, il faut

- Instaurer une visite médicale annuelle afin de mesurer l'état physique et psychologique des professeurs
- Recruter et former des médecins et des infirmiers pour suivre le corps professoral tout au long de la carrière .
- En fin de carrière, les personnels enseignants doivent être déchargés d'une partie de leur service devant élèves et se voir confier des missions de tutorat ou de mentorat.

Autoritarisme du chef d'établissement, empiètement des parents d'élève, bienveillance à tous les niveaux : c'est trop !

Oui à l'école de la confiance, mais de la confiance dans les professeurs et dans leur expertise disciplinaire.

Cesser de faire des réformes sans prendre en compte l'avis des personnels concernés.

Sauver l'école par le haut en remontant les exigences intellectuelles et en instaurant une formation continue pour les professeurs qui ne soit pas forcément pédagogique mais intellectuelle, afin qu'un professeur continue d'apprendre pour pouvoir enseigner. Ne pas calquer l'école sur les besoins du monde de l'emploi, mais enseigner sur le long terme et dispenser une culture qui apporte l'intelligence et des lumières au futur citoyen.



POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

je vote SNALC, je fais voter SNALC

du 1^{er} au 8 décembre 2022